

Communiqué n° 28

Selon la séance plénière du Conseil de la HEP du 25 mai 2016.

Information du Comité de Direction

- Plan d'action pour la promotion de la formation par alternance : rappel de l'objectif : améliorer la concordance de la formation et maximiser le travail en commun autant pour les formateurs HEP que les praticiens-formateurs. Pour que les uns comprennent ce que font les autres. L'avancement par rapport aux chantiers mis en place est le suivant :
 - Mandat Echelles descriptive : améliorer le type de repères qui décrit l'activité de l'étudiant pour que le praticien-formateur puisse évaluer si ses prestations répondent aux exigences. Cela permet aux praticiens-formateurs et aux formateurs de situer les compétences de l'étudiant sans pour autant l'enfermer dans une pratique trop cadrée. Le but reste que l'étudiant puisse apprendre. Un groupe de travail va tester une échelle descriptive dont l'application généralisée est prévue pour 2017-2018.
 - Mandat Module d'intégration : l'étudiant apprend à travailler sur la base de ce qu'il a vécu en stage. Le but est d'installer une démarche clinique, soit : une observation, une analyse de ce qui s'est passé en stage, une sollicitation des ressources et une mise en action (voir les démarches possibles). Ceci dans le but d'accentuer l'usage et l'entraînement de ce travail dans les modules d'intégration.
 - Mandat Suivi du stage : ce sont les outils de suivi, soit : contrat du stage, évaluation du stage avec, le cas échéant, les actions à entreprendre en cas de difficulté. Le suivi commence avec un cadre commun inter-filière et se poursuit avec les spécificités propres à chacune des filières. Les praticiens-formateurs interviennent dans le séminaire d'intégration (au moins une fois par année) et il en est de même pour les formateurs afin que les étudiants comprennent mieux les liens à mettre en place entre la théorie et la pratique.
 - Mandat E-learning : exploration dans le but de mieux utiliser les supports électroniques pour le suivi des stages. En phase de tests de plateformes.
 - Chantier Recherche et développement : le souhait est de pouvoir renforcer les bases et l'exploration dans nos propres dispositifs à la HEP et améliorer ce qui doit l'être.
 - Mandat Formation : optimisation du nombre de rencontres lors desquelles les praticiens-formateurs et les formateurs se retrouvent pour un temps de formation et d'échanges.
 - Mandat Qualité : mise en œuvre du suivi qualité de la formation pratique en stage dès l'année académique 2016-17. Chaque étudiant recevra un questionnaire lui permettant d'apprécier la qualité de sa formation pratique.
- Les estimations quant aux nombres d'élèves à la rentrée prochaine sont sensiblement les mêmes que l'année dernière.

Adoption du rapport annuel 2015 de suivi du plan stratégique

- Les destinataires de ce document sont principalement les autorités politiques. Cet outil de référence est disponible sur le site de la HEP. Le rapport annuel est diffusé plus largement.
- Le rapport est adopté par les membres du Conseil à l'unanimité.

Lausanne, le 5 juillet 2016 – ADF/pb